



LA CHAUX-DE-FONDS Le Club des loisirs aux Chambres

Pour le Conseil national, la fièvre électorale est retombée. C'est le moment qu'a choisi le Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds pour inviter le parlementaire réélu Didier Berberat à venir disserter sur la défense des régions périphériques aux Chambres fédérales. A la Maison du peuple, ce jeudi à 14h30. /réd

Du rock des années septante pour fêter Halloween au Dublin's

Pour Halloween, le Dublin's, à La Chaux-de-Fonds, invite le groupe One Too, né en 2000 de la réunion de TYP et de Go Ahead. L'ambiance sera lancée avec des reprises de Deep Purple et Led Zeppelin. Ce jeudi dès 21h30. /réd

VALLÉE DE LA BRÉVINE

La Chaux-du-Milieu guère emballée par l'idée d'une fusion à trois

A l'inverse du Cerneux-Péquignot et de La Brévine, une éventuelle fusion entre les trois communes de la vallée de La Brévine n'a pas soulevé l'enthousiasme à La Chaux-du-Milieu. Les membres du Conseil général se sont en effet révélés assez frileux à cette idée, sans évidemment fermer la porte complètement.

PIERRE-ALAIN FAVRE

Ce sont les instances communales du Cerneux-Péquignot qui ont souhaité que le sujet soit débattu au sein des législatifs concernés, pour sentir la température. En préambule, Patrice Brunner, président de commune de La Chaux-du-Milieu, a précisé que le canton a tendance à pousser dans le sens d'un regroupement: «La fusion doit être le reflet d'une envie, d'un besoin. Il ne faudrait pas que l'on soit forcé à le faire uniquement pour des raisons économiques.»

De la discussion qui a suivi, aucun avis véritablement tranché n'a été émis, mais plutôt des observations, des interrogations, voire des réticences; un peu la politique du «ni pour ni contre». Nous en livrons quelques-unes.

Avec la fusion, la difficulté de trouver des candidats au

sein des exécutifs et législatifs communaux pourrait être atténuée. Il y a déjà passablement de collaborations intercommunales, qui fonctionnent très bien. Cependant, les mentalités ne sont pas du tout les mêmes dans les trois localités. Les divergences sont de l'ordre de la normalité. Il est toutefois toujours possible de s'entendre, à la condition que chaque personne respecte les idées des autres. Il y aura obligatoirement une perte d'identité, une perte d'autonomie.

«Ce n'est pas un manque d'ouverture que d'avoir des réticences pour cette fusion. Il faut qu'il y ait un sens et des intérêts partagés. Je crains qu'en la refusant, on se referme sur nous-mêmes», a lancé Yvan Heger.

Quant à la proposition de créer une commission intercommunale, il est nécessaire de peser le pour et le contre. Elle doit être composée de gens dévoués pour la cause politique... Quoi qu'il en soit, le village chaulier doit y être représenté, même s'il n'est pas forcément demandeur. Enfin, l'idée d'un sondage dans la population a retenu l'attention. Il faudrait alors qu'il soit bien pensé et qu'il pose les bonnes questions. Il y a encore du pain sur la planche! /PAF



LA CHAUX-DU-MILIEU Pour les autorités, il n'y a pas lieu de se presser en matière de fusion dans la vallée de La Brévine.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

«La fusion doit être le reflet d'une envie, d'un besoin»

Patrice Brunner

Crédit en vue pour améliorer les connexions TV

La télévision par câble, ce n'est pas pour demain dans la vallée de La Brévine. Soucieux de rendre la commune attractive, l'exécutif de La Chaux-du-Milieu s'est adressé à Bluewin TV pour tenter d'améliorer les connexions, actuellement très mauvaises. La chose est possible pour environ 75% des ménages, mais il en coûtera 17 000 francs à la charge de la collectivité publique. Consulté par Patrice Brunner, président de commune, le Conseil général s'est révélé plutôt favorable à cet investissement. Un crédit

sera présenté lors de la prochaine séance.

Le nouveau logo de la vallée de La Brévine imaginé par Tourisme neuchâtelois et visible sur un panneau installé sur l'autoroute près de la sortie d'Areuse serait en passe de devenir l'emblème de la région, comme la fée verte l'est déjà au Val-de-Travers. Des panneaux seraient alors installés aux entrées principales de la région. Ils nécessiteraient toutefois un slogan, dont le libellé pourrait faire l'objet d'un concours, auprès des écoles notamment. La Commission intercommunale

du tourisme en débattrait prochainement.

Le législatif a encore voté un crédit de 22 000 francs pour remplacer plusieurs fenêtres du bâtiment de la vieille école et décidé d'acheter la parcelle de terrain des garages situés à l'entrée est du village.

Il a également avalisé les nouveaux règlements des écoles et du centre de secours. L'acceptation de l'arrêté fixant les indemnités, les soldes et les amendes des pompiers a été reportée, car certains chiffres doivent être modifiés. /paf

Tai-chi Tcho au parc des Musées



CHRISTIAN GALLEY

Venus de neuf pays européens, 180 participants à la rencontre internationale de tai-chi de ce week-end à La Chaux-de-Fonds ont pratiqué leur art en public, dimanche sur le coup de midi, dans le parc des Musées. Cette quatrième rencontre, rebaptisée «Tai-chi Tcho» (à la fois pour La Chaux-de-Fonds et «jio», le mouvement en coup de coude de cet art martial doux), a «enchanté» l'organisatrice Cornelia Gruber et les 22 professeurs venus depuis vendredi enseigner à la Maison du peuple et dans deux autres salles de sport de la ville. /réd

PATRIMOINE

Concours au MIH, projections au DAV

Douze lieux, douze pièces: dans le cadre de la première Journée du patrimoine horloger – organisée ce samedi à La Chaux-de-Fonds et au Locle –, le MIH, Musée international d'horlogerie, propose un concours aux enfants. En sillonnant la ville de La Chaux-de-Fonds, ils trouveront, dans 12 rues, un indice qui leur permettra de retrouver 12 pièces au musée. Un mot-clé sera accolé à chacune d'elles. Réunis, ils donneront naissance à une phrase. Une fois reconstituée, celle-ci sera inscrite sur le bulletin ad hoc et glissée dans une urne au MIH. Les bulletins de participation seront disponibles vendredi matin au MIH, à Tourisme neuchâtelois (tour Espacité) et à la réception de «L'Impartial». Les enfants pourront jouer jusqu'au dimanche à 17 heures.

Parallèlement, le public du MIH pourra observer les arti-

sans au travail du vendredi au dimanche. Ce jour-ci, ainsi que le samedi, l'entrée sera gratuite, comme dans tous les musées du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Pour sa part, le Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds propose des projections de film de 10h30 à 15 heures. Une belle occasion de découvrir des documentaires datant des années 1920 à 1990. Une visite dans les fabriques de pierres d'horlogerie de Pierre Seitz aux Brenets, Zenith en 1926, Universo en 1955, Tissot en 1971, Ebel, Corum et Girard-Perregaux dans les années 1970-1980 ou les androïdes de Jaquet-Droz sont au menu. Programme complet et horaire détaillé sur le site internet le-dav.ch sous la rubrique «Animations». /dad

Première Journée du patrimoine horloger, samedi 3 novembre



MIH A l'instar de tous les musées du Locle et de La Chaux-de-Fonds, l'entrée sera gratuite samedi et dimanche.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)